

COMPTE RENDU

PAR LE

CONSEIL D'ÉTAT

DU CANTON DE VAUD

sur

L'ADMINISTRATION PENDANT L'ANNÉE 1862.



LAUSANNE

IMPRIMERIE GENTON, VORUZ ET DUTOIT.

ACADÉMIE.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Personnel enseignant.

Les professeurs chargés de l'enseignement pendant l'année académique qui commence au 20 octobre 1861, sont les mêmes que ceux de l'an passé. La maladie persistante de M. Rogivue l'a empêché de reprendre ses fonctions, et il a été remplacé par MM. les avocats Guisan et Secretan.

MM. Eug. Renevier et Planchon ont été de nouveau chargés de donner, en qualité de professeurs extraordinaires, le premier, un cours de géologie et minéralogie, le second, un cours de botanique dans la faculté des lettres et sciences. M. Béranger, qui avait été nommé provisoirement professeur de langue et de littérature française, a été de nouveau chargé de cet enseignement.

Enfin, M. Morel continue à suppléer le professeur de langue et de littérature latine. M. Hisely avait manifesté

l'intention de reprendre ses cours au commencement de l'année académique ; mais le conseil d'état n'a pas cru devoir accepter cette preuve de dévouement, et cela d'autant plus que M. le professeur Hisely avait besoin de tout son temps et de toutes ses forces pour terminer un travail important relatif à la classification et au dépouillement des archives cantonales.

CHAPITRE II.

Elèves.

Les étudiants et les externes immatriculés présentaient, au 31 décembre 1864, l'effectif suivant :

I.

Faculté des lettres et sciences.

A. Section des lettres.

Etudiants vaudois	28
» suisses non Vaudois	2
	<hr/>
Total	30

B. Section des sciences.

Etudiants vaudois	5
» suisses non Vaudois	1
	<hr/>
Total	6

C. Externes des deux sections.

Externes vaudois	29
Externes suisses non Vaudois	18
Externes étrangers à la Suisse	10
	<hr/>
Total	57

*Récapitulation des élèves de la faculté des lettres
et sciences.*

Etudiants de la section des lettres	30
Etudiants de la section des sciences	6
Externes des deux sections	57
	Total 93

II.

Faculté de théologie.

Etudiants vaudois	12
Etudiants suisses non Vaudois	4
Externes vaudois	2
	Total 18

III.

Faculté de droit.

Etudiants vaudois	4
Externes vaudois	28
Externes étrangers à la Suisse	4
	Total 36

Sommaire des élèves de l'académie au 31 décembre 1864.

Faculté des lettres et sciences	93
Faculté de théologie	15
Faculté de droit	33
	Total 141

Le nombre des élèves de l'académie, au 31 décembre 1860, s'élevait au chiffre de 161, répartis de la manière suivante :

DE L'INTÉRIEUR. 51

	Etud. rég.	Ext.	Total
Faculté des lettres et sciences	32	70	102
» de théologie	21	3	24
» de droit	5	30	35
	58	103	161

On voit, par ce rapprochement, que si le nombre des élèves de l'académie a diminué de 20 en 1861-62, cette diminution porte presque en entier sur les externes, puisqu'il y en a 45 de moins qu'en 1860.

SECONDE PARTIE

Etudes et administration.

§ 1^{er}.

Examens.

Les examens de promotion subis par les étudiants des trois facultés en 1860-61 ont présenté les résultats suivants :

FACULTÉS	VOLÉES	ÉLÈVES qui ont subi les examens.	ÉLÈVES promus	ÉLÈVES non promus	ÉLÈVES qui n'ont pas complété leurs examens
Lettres et sciences	1 ^{re} volée des lettr.	3	3	0	0
»	2 ^e » »	8	5	0	3
»	3 ^e » »	13	7	1	5
»	1 ^{re} » des sciences	1	1	0	0
»	2 ^e » »	3	1	0	2
Théologie	1 ^{re} division	2	1	0	1
»	2 ^e »	7	7	0	0
»	3 ^e »	3	3	0	0
»	4 ^e »	5	4	0	1
Droit	1 ^e »	1	1	0	0
»	2 ^e »	3	2	0	1
»	3 ^e »	1	1	0	0
Résumé		50	36	1	13

§ 2.

Prix accordés.

L'académie, se conformant à la destination de la fondation Gay, a décidé d'en appliquer le revenu à la formation de six prix qu'elle a décernés aux élèves qui s'étaient le plus distingués dans les examens :

M. Adolphe Correvon, élève de la 1^{re} volée des lettres, a obtenu un prix de 45 fr.

M. Henri de la Harpe, élève de la 1^{re} volée des lettres, a obtenu un prix de 45 fr.

M. Alfred Renevier, élève de la 3^{me} volée des lettres, a obtenu un prix de 40 fr.

M. Paul Piccard, élève de la 2^{me} vol. des sc. 40 fr.

M. Henri Marguerat, élève de la 4^{me} division de théologie, a obtenu un prix de 40 fr.

M. Aymon de Crousaz, élève de la 1^{re} volée de droit, a obtenu un prix de 40 fr.

§ 3.

Diplômes conférés.

L'académie a conféré en 1861 les diplômes suivants :

A MM. Benjamin Dumas et Frédéric Rambert, le diplôme de licencié en droit.

A MM. Henri Vuilleumier et Arnold Muret, le diplôme de bachelier ès-lettres.

A MM. Marc Dufour, le diplôme de bachelier ès-sciences physiques et naturelles.

A M. Antoine Nicati, le diplôme de bachelier ès-sciences mathématiques.

§ 4.

Concours.

A la fin de l'année 1860, l'académie, en se conformant au règlement sur la matière, a publié le programme des concours ouverts aux étudiants et aux externes. Dix élèves ont répondu à cet appel et ont traité dix questions du programme.

L'académie, après avoir pris connaissance des rapports des commissions d'examen, a décerné à chaque concurrent le prix ou l'accessit que méritait son travail. La somme des prix et des accessits décernés s'est élevée à 520 fr.

Les noms des lauréats ont été proclamés en séance publique, en présence d'une délégation du conseil d'état, du conseil de l'instruction publique et des étudiants, le 19 décembre 1861, après la lecture d'un résumé des rapports des commissions d'examen.

§ 5.

Fondations.

La jouissance du gage Paris a été accordée à M. Eugène Benoit, pour le terme de trois ans, à dater du 20 septembre 1860.

La vacante du gage Masset a été publiée, mais aucun étudiant ne s'est présenté.

Le prix de lecture sacrée fondé par M. le professeur Levade a donné lieu à un concours à la suite duquel quatre accessits ont été accordés aux étudiants ci-après mentionnés, savoir: 15 fr. à M. E. Crottet; 15 fr. à M. A. DeLoes; 10 fr. à M. J. Roud, et 10 fr. à M. L. Berdez.

§ 6.

Discipline.

Les étudiants se sont enfin décidés à répondre à l'appel du nouveau règlement destiné à les constituer en corps pour l'exercice de la discipline. En conséquence, ils se sont réunis pour la nomination du sénat et ont soumis à la sanction de l'académie les opérations faites par leur assemblée. L'académie a confirmé la nomination du sénat des étudiants.

§ 7.

Etablissements annexés à l'académie.

Conformément à l'art. 268 du règlement pour l'académie, les cabinets de physique, de chimie, et d'astronomie ont été inspectés par des commissions nommées par le conseil de la faculté des lettres et sciences. Les rapports de ces commissions constatent que les collections des cabinets sont en bon état de conservation. Aucune acquisition importante n'a été faite pendant l'année 1864, sauf l'appareil télégraphique de Morse, pour le cabinet de physique.

Autres établissements attachés à l'instruction publique.

Quant aux autres établissements attachés à l'instruction publique, tels que l'école de dessin et les écoles d'escrime et d'équitation, il n'y a rien de particulier à signaler à leur égard.

Pour ce qui concerne la gymnastique, les leçons ont été données aussi régulièrement que possible, vu le manque d'un établissement destiné à ces exercices.

Le conseil de l'instruction publique croit savoir que les plans et devis d'un nouvel établissement de gymnastique déposent à la commission des travaux publics.

Il serait à désirer que cette construction ne se fit pas longtemps attendre et que l'on mit le plus tôt possible la main à l'œuvre.

**MUSÉES CANTONAUX ET BIBLIOTHÈQUE
CANTONALE.**

Personnel.

Le personnel de cette administration n'a subi aucune modification pendant l'année 1861.

Bibliothèque cantonale.

La révision réglementaire de la bibliothèque s'est faite au mois d'octobre. Un délégué de la commission a passé en revue tous les livres avec le bibliothécaire et le sous-bibliothécaire; tout s'est trouvé en bon ordre.

Les livres ont présenté le mouvement suivant .

5200 volumes sont sortis de la bibliothèque ;

5400 volumes ont été consultés dans la salle de lecture.

Le bibliothécaire a reçu de 54 abonnés fr. 303 —

Les achats de livres se sont élevés à » 3181 20

Ils se trouvent répartis entre les différentes classes du catalogue de la manière suivante :

Généralités	fr.	604	—
Histoire.....	»	731	20
Littérature	»	399	—
Sciences et arts.....	»	812	50
Politique et jurisprudence.....	»	437	50
Théologie.....	»	197	—

Total » 3181 20

Abonnements aux journaux scientifiques » 812 60

Les divers dons faits à la bibliothèque, sont de :

M. Kuntz, à Aarau ,

MM. Piccard, commissaire-général ;
 Ed. Pellis ;
 De la société royale des antiquaires du Nord
 (Copenhagué) ;
 Raoux, professeur ;
 Bureau du *Nouvelliste vaudois* ;
 De la Harpe, père, docteur ;
 Ouvaroff ;
 Lecomte, de Paris ;
 Bornand et Bippert, juges .
 Longchamp, de Genève ;
 Campiche, à Ste-Croix ;
 Pache, imprimeur, *Gazette vaudoise* ;
 E. Charrière ;
 Morel-Fatio ;
 Dumont, sous-bibliothécaire ;
 Marguet, professeur, à Lausanne ;
 Nicati, docteur, à Aubonne ;
 Claparède, de Genève ;
 Père Gall Morel, d'Ensiedlen ;
 Lecomte, bibliothécaire ;
 Morlot, professeur ;
 Rapin, ministre ;
 Kœnig-Mellet ;
 Neumann, professeur ;

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Collections de minéralogie et paléontologie.

Conservateur : M. DE LA HARPE.

1° *La collection de minéraux est demeurée, à peu de choses près, dans l'état où elle était l'an passé.*

Parmi les dons figure une petite série de minéraux (chaux carbonatées, fers sulfurés, etc.), don de M. l'ingénieur Jaquemin.

Quelques beaux échantillons de chaux carbonatée, recueillis à Montreux, par M. le professeur Renevier.

2^o Celle des roches s'est aussi enrichie de plusieurs échantillons ; nous noterons :

- a) Des roches d'Algérie, données par M. le docteur Nicati, d'Aubonne.
- b) Des sables du puits artésien de Passy (Paris), donnés par M. Arnaud.
- c) Des échantillons du Valais et de Bex, par M. De la Harpe, père.
- d) Une série de roches des environs de Ste-Croix, adressée par M. Leresche, instituteur, en échange de minéraux divers choisis parmi les doubles.

3^o *Ossements fossiles.* Cette classe si importante a continué de s'accroître, cette année comme les précédentes. Ici se placent :

- a) Les nombreux et fort beaux fragments d'*anthracothérium*, recueillis dans les houillères de Belmont et de Rochette. Il existe parmi eux des morceaux d'une grande rareté et qui ont excité l'admiration des savants paléontologistes qui ont visité Lausanne l'été passé.
- b) L'état a fait l'acquisition d'un fragment de rhinocéros, trouvé dans la molasse des environs de Lausanne.
- c) Une tête de marmotte, don de M. Morlot, a été recueilli dans les sables diluviens près de Cossonay.

A cette occasion, nous rattacherons les ossements divers non-fossilisés, recueillis dans les cavernes du Jura de St-Cergues par M. Panchaud, lieutenant de gendarmerie, par l'apointé Lude, et par M. De la Harpe, conservateur.

4° *Collection générale des fossiles.*

Celle-ci s'est surtout enrichie pendant cette année par le magnifique don de M. le professeur Renevier, d'environ 250 échantillons de fort beaux fossiles jurassiques et crétacés, provenant de la Suisse, de la France et de l'Angleterre.

M. Gaudin a fait don d'une série de fossiles éocènes des tufs volcaniques de l'Indoustan.

Nous devons encore à M. le professeur Planchon quelques fossiles recueillis par lui dans le midi de la France.

5° *Collection vaudoise de fossiles.*

Cette collection s'est accrue par des dons remarquables faits par MM. De la Harpe, père et fils. A ces dons s'ajoutent deux grandes acquisitions de pétrifications des environs de Bex et des Alpes du Bas-Valais, faites par l'état.

L'état a encore acheté du docteur Campiche une collection de 81 moules en plâtre, représentant les céphalopodes et les vertébrés crétacés découverts dans les environs de Ste-Croix, et figurés dans la belle monographie qu'il a publiée avec M. le professeur Pictet, de Genève.

6° *La collection des feuilles fossiles* a reçu cette année un développement considérable par le don d'une grande portion de la superbe collection de MM. G. de Rumine et C. Gaudin. Cette collection, composée de quelques milliers

d'échantillons, renferme des plantes fossiles d'Italie, de Sicile, du midi de la France et de presque toute la Suisse.

Si l'on ajoute, à ce que le musée possède déjà, les nombreuses empreintes recueillies par M. De la Harpe, conservateur, et qui sont déposées au musée depuis peu de temps, on peut affirmer que cet établissement possède en ce genre des collections qui n'ont pas leur équivalent ailleurs.

Le déplacement des antiquités, tout en accordant à celles-ci un espace dont elles avaient un pressant besoin, a donné à nos collections géologiques une place qui, une fois meublée, pourra leur permettre de quitter les nombreuses caisses qu'elles remplissent encore. Aussitôt qu'un meuble sera construit (la place en exige deux), nos vitrines rassembleront une partie de nos ossements fossiles actuellement exposés à l'autre extrémité du musée, au milieu des minéraux, des insectes et des reptiles. M. le professeur Chavannes attend impatiemment ce moment-là pour pouvoir faire voir le jour à ses plus beaux crustacés.

M. le conservateur a entrepris durant l'été un remaniement complet avec étiquetage de la collection générale des fossiles. Ce travail l'a conduit à séparer bon nombre de doubles destinés aux échanges, ou à garnir les collections d'étude des collèges et écoles moyennes du canton.

La collection vaudoise des fossiles, qui s'accroît rapidement d'année en année, occupe maintenant toute la place disponible. Les nouveaux arrivages sont obligés de s'accumuler dans des caisses, car il ne saurait être question de leur refuser l'entrée du musée. Ce serait le vrai moyen de nous priver à tout jamais des pièces qui intéressent le plus le canton et que nous ne pourrions plus retrouver, parce que les localités fossilifères exploitées s'épuisent très-vite.

La portion exposée de cette collection est maintenant

aussi complète qu'elle peut l'être; elle renferme bon nombre de pièces rares et instructives.

L'arrivée de la grande collection de plantes fossiles données par MM. de Rumine et Gaudin, a obligé le conservateur à remanier entièrement la collection des *végétaux fossiles*. Une bonne partie, faute de place, ne peut être exposée; elle exige d'ailleurs encore tout un travail de détermination et d'étiquetage. La fraction qui est placée sous verre a seule été entièrement disposée et déterminée, classée et étiquetée.

Un progrès de l'année 1864, dans cet ordre de fossiles, est l'introduction d'une *flore fossile vaudoise*, qui viendra figurer à côté de nos autres collections locales ou vaudoises.

On continue à rassembler les *ossements fossiles* que nos carrières de molasse, et spécialement nos exploitations de lignite, mettent au jour.

Le musée possède les matériaux d'une *faune de la molasse vaudoise*, mais le défaut d'espace oblige à renvoyer son inauguration.

Collection de zoologie.

Conservateurs : M. CHAVANNES et DÉPIERRE.

Il a été empailé en 1861 :

Deux cerfs, l'un mâle, l'autre femelle, l'un échange, l'autre acheté par le musée;

Un glouton (*ursus gulo*), acheté par le musée;

Un ourson (*erethizon dorsatus*), acheté par le musée;

Un écureuil (*sciurus vulgaris* var : *niger*), donné par M. Chavannes.

Poissons.

Quelques truites de deux ans et d'un an, données par M. Vouga, professeur.

Insectes.

Environ 300 insectes lépidoptères ont été achetés cette année.

Oiseaux.

Le musée a fait les acquisitions suivantes :

- 1° *Cornus glaudarius*, mâle;
- 2° *Stolopax gallinula*, oiseaux en peau achetés à Genève de la société des Moraves du Labrador;
- 3° *Colimbus glacialis* (très-beau);
- 4° *Phalaropus platyrhynchus*;
- 5° *Mormou patercula*, adulte;
- 6° *Mormou cornutus* (offert au musée par M. Chavannes);
- 7° *Strix nitea* (très-bel exemplaire).

Collections de botanique.

L'année 1861 a été importante pour nos collections de botanique. Pour la première fois, elles ont pu se disposer avec ordre et se classer dans un même local.

L'ordre qu'elles affectent est sans doute encore à la surface : les paquets sont bien chacun à leur place ; ils sont tous dans des conditions convenables de conservation ; chaque objet occupe la place qui lui revient.

Parmi les dons faits à l'herbier cantonal en 1861, nous

devons faire surtout mention d'une très-belle collection de fruits, donnée par M. C. Gaudin.

Collections d'antiquités.

Conservateur : M. TROYON.

Les nouvelles salles consacrées aux antiquités permettent une exposition plus complète et plus scientifique que précédemment. La salle des marbres est presque arrangée : les cadres de mosaïque d'Orbe et de Baugy, ainsi que plusieurs objets, les marbres, inscriptions, etc., sont presque tous à leur place.

Voici la liste des pièces dont le musée d'antiquités s'est enrichi cette année :

1° La collection des antiquités du Chasserai, réunie par M. le docteur Campiche, de Ste-Croix, achetée par l'état ;

2° Un couteau en bronze, trouvé à Chexbres, don de M. le pasteur De Loës ;

3° Une petite pipe en fer ;

4° Un vase en pierre inachevé, et des poteries du moyen-âge, trouvés à Baulmes, don de M. Edouard Mabile ;

5° Deux cadres d'étoffes lacustres de Robenhansen, sur le lac de Pfeffikon, datant de l'âge de la pierre.

6° Le produit des fouilles sur l'emplacement lacustre de Concise, pour le compte du musée, avec le fonds de réserve provenant des séances publiques données au Casino en 1859, au profit de nos collections cantonales. Plus de sept cent cinquante objets d'industrie, sans compter d'innombrables ossements d'animaux, proviennent de cette dernière fouille.

Il importe, du reste, que nos collections d'antiquités ne restent pas en dehors du développement considérable que prennent la plupart des musées de la Suisse, et nous avons encore de grandes lacunes à combler, entr'autres pour l'âge de bronze et pour le premier âge de fer avant la domination romaine.

Collections des monnaies et médailles.

Conservateur : M. BLANCHET.

Le meuble que M. Morel-Fatio, de Paris, s'était engagé de fournir, en échange d'une médaille d'Auguste, est arrivé au commencement de cette année 1861.

M. le conservateur peut maintenant arranger et classer toutes les pièces composant nos collections. Nous avons acheté cette année :

1^o De M. Morel-Fatio, un certain nombre de pièces gauloises.

2^o De M. Cerez, instituteur, quelques pièces arabes.

Les dons sont de

M. Morel-Fatio, monnaies grecques, romaines et ibériennes ;

M. Gély, colonel, un certain nombre de monnaies et médailles.

Musée d'Avenches.

La palissade qui entoure les fossés adjacents au local du musée, étant dans un état complet de dégradation, le conseil d'état a décidé de faire construire un mur de clôture surmonté d'une palissade.

Musée Arlaud.

M. Bocion, peintre à Lausanne, a fait don au musée d'un tableau : *Etude sur les bords du lac Léman*. Le conseil d'état a décidé d'acheter de M. Van-Muyden un tableau d'intérieur pour le prix de 2500 fr.
